

Feuillet - 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	3
Nombre de votants	32
Date de la convocation	01/04/2025
Certifié exécutoire le	14/04/2025
Date d'affichage	16/04/2025
Envoyé en préfecture le	16/04/2025

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BORT Jean-Pierre, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JARRIGE Didier, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SAR DENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal, LONGUET Jean-François.

EXCUSES : BONNET TENEZE Véronique (excusée), BOUCHOT Estelle (donne procuration à RUAL Bernard), CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à COIGNAC Gérard), DEGERY Sylvie, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique (excusée), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence (excusée).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

28-2025 : compte administratif du BUDGET DECHETS 2024 et affectation des résultats.

Après avoir entendu et lu le compte de gestion et le compte administratif

Le Président se retire pour le vote, l'assemblée élit M. PETIT Christophe comme président de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET DECHETS 2024

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 33 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide :

- d'accepter et valider le compte administratif qui se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2024	1 121 214.63 €	201 296.59 €
Dépenses 2024	1 173 857.73 €	400 140.98 €
Résultat net 2024	- 52 643.10 €	- 198 844.39 €
Résultat cumulé 2023	+ 296 852.91 €	+ 469 414.62 €
Résultat cumulé 2024	+ 244 209.81 €	+ 270 570.23 €

Solde des Restes à Réaliser 2024 : - 188 303.77 €

Il n'existe pas de besoin de financement.

-Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement à reporter au 002 de 2025; + 244 209.81 €

Fait à Treignac le 16/04/2025

Le Président de séance

Christophe PETIT

